



Journées de formation pour élu-es et collaborateurs d'élu-es locaux

Paris

Vendredi 16 et samedi 17 mai 2008

Eurosites République, 8bis rue de la Fontaine-au-Roi, Paris XI^e
Métro République

Boîte à outils de l'élu-e local-e

La gestion d'une mairie requiert des compétences de plus en plus pointues et toujours actualisées. Depuis les lois de décentralisation, la responsabilité des élu-es et celles des fonctionnaires territoriaux se sont accrues et complexifiées. La formation des élu-es est devenue au fil des ans, un enjeu majeur pour la réussite des mandats locaux.

Qu'il s'agisse de gouvernance et de développement durable des territoires, de gestion financière et budgétaire, de mise en œuvre des politiques publiques, d'évaluation ou de communication politique, le Cédis accompagne depuis 1998 les élu-es écologistes en mettant en place des modules de formation courts, pratiques, concrets et adaptés aux particularités des communes et des élu-es.

Pour la nouvelle mandature municipale, le Cédis organise une première rencontre nationale des élu-es municipaux les 16 et 17 mai à Paris sur le thème « Boîte à outils de l'élu-e local-e ».

OBJECTIFS DE LA RENCONTRE

- Comprendre les règles de fonctionnement du conseil municipal
- Connaître l'environnement du mandat local
- S'initier aux règles et principes du budget communal
- Développer les méthodes de travail en réseaux.

La formation est un droit individuel de l'élu-e local-e

Qui a droit à la formation ?

L'ensemble des membres du Conseil municipal a droit à la formation : le maire, les adjoints et les conseillers municipaux, qu'ils/elles soient ou non dans la majorité de l'assemblée où ils/elles siègent. Il s'agit donc d'un droit individuel, propre à chaque élu-e (Art. L.2123-12 du Code général des Collectivités territoriales - CGCT). Le nombre de jours de formation par élu-e et par mandat n'est pas limité.

Les frais de formation pris en charge

Les frais d'inscription (facturés directement à la collectivité), Les frais de déplacement (transport) et de séjour, c'est-à-dire d'hébergement et de restauration. Ces coûts donnent droit à remboursement sur présentation des justificatifs. Les indemnités kilométriques sont calculées en application des dispositions relatives aux frais des fonctionnaires,



Journées de formation pour élu-es et collaborateurs d'élu-es
Paris • Vendredi 16 et samedi 17 mai 2008

Boîte à outils de l'élu-e local-e

Vendredi 16 mai

9h00 : Accueil des participant-e-s

9h15/10h00

- ▶ **Présentation des journées de formation**
- ▶ **Présentation des missions et des programmes de formation du Cédis**
- par **Henri Arévalo**, président du Cédis et **Pierre Serne**, secrétaire général du Cédis.

10h00/13h00

Plénière : **Fonctionnement du conseil municipal**

- ▶ **Acquérir le fonctionnement du conseil municipal et son organisation**
- ▶ **Connaître les compétences de la commune, les droits et les obligations des élu-e-s**
- ▶ **Savoir situer une municipalité dans son environnement institutionnel**
- par **Raymond Avrillier**, ingénieur d'études, ancien conseiller municipal de Grenoble

14h30/18h00

Plénière : **Initiation aux finances locales**

- ▶ **Apprendre à lire le budget communal et ses documents**
- ▶ **Avoir une analyse critique et axer des priorités dans le budget**
- ▶ **Elaborer un budget participatif**
- par **Jean-Marc Pasquet**, consultant en finances locales

Atelier : **Intercommunalité**

- ▶ **Les formes juridiques de coopération : communauté de communes, communauté d'agglomération, communauté urbaine...**
- ▶ **La création des structures intercommunales**
- ▶ **L'intérêt communautaire et le transfert des compétences ainsi que les moyens de l'intercommunalité : TPU, fiscalité additionnelle**
- par **Jean-François Vasseur**, président de la commission d'appel d'offres Amiens métropole, maître de conférence Université Picardie Jules Verne et **Eric Quiquet**, vice-président de la communauté urbaine de Lille

16h00/18h00 • Spécial nouveaux collaborateurs d'élu-es.

Atelier : **ACEVA**

- **Présentation des spécificités de l'emploi, collaboration avec les élus et les autres collègues à travers la France.**
- **Rencontre et échanges avec des collaborateurs chevronnés et avec des élus anciennement collaborateurs.**
- **Présentation de l'association des collaborateurs d'élus et de la mutualisation par **Laure Lechatellier** et **Pierre Surun**.**

20h15 : Dîner du Cédis

• 9h00
 18h00



Journées de formation pour élu-es et collaborateurs d'élu-es

Paris • Vendredi 16 et samedi 17 mai 2008

Boîte à outils de l'élu-e local-e

Samedi 17 mai

• 9h30
17h30

9h30/12h30

Atelier 1 : Élu-e de l'exécutif et de la majorité

- ▶ Animer son groupe et son cabinet
- ▶ Travailler avec le reste de la majorité
- ▶ Collaborer avec les services

- par **Pierre Kermen**, ancien maire-adjoint de Grenoble
et **Bruno Le Corre**, fonctionnaire territorial

Cet atelier vise à permettre à l'élu-e de se familiariser avec l'administration municipale, les structures administratives, les différentes réglementations municipales, d'avoir une bonne idée du mécanisme de prise de décision, de contrôle et de suivi des délibérations municipales.

Atelier 2 : Élu-e d'opposition

- ▶ Connaître et savoir exercer ses droits
- ▶ Quel marge de manœuvre pour l'opposition

- par **Marie-Luz Hernandez**, conseillère municipale de Nice
et **Pierre Serne**, conseiller municipal de Vincennes

Cet atelier vise à permettre à l'élu-e de se familiariser avec l'administration municipale, les structures administratives, les différentes réglementations municipales, d'avoir une bonne idée du mécanisme de prise de décision, de contrôle et de suivi des délibérations municipales.

Atelier 3 : gestion du temps :

Les outils et savoir-faire indispensables

- ▶ La définition des rôles professionnels, sociaux et personnels et la détermination des objectifs vitaux
- ▶ L'identification des tâches et activités professionnelles, de critères d'urgence et d'importance, afin d'établir des priorités
- ▶ La chasse aux « mange-temps » et aux temps morts
- ▶ Une réflexion sur les réunions, le téléphone, le courrier, les mails
- ▶ Une description de l'emploi du temps idéal, et des écarts avec l'actuel emploi du temps et la stratégie de changement

- par **Dominique Gouaille**, directrice de Ahyokah Management

Atelier 4 : Cercle de qualité des maires écologistes

Un maire écologiste à la tête d'une commune n'a rien d'anodin. C'est l'expression d'un besoin de changement dans la manière de faire vivre une collectivité moins productiviste et plus respectueuses de chacune de ses composantes.

- ▶ Comment les positionnements politiques influent le rapport à la réalité dans une commune ?
- ▶ Comment construire des ruptures, des alternatives, en impliquant les populations ?
- ▶ Comment se donner des outils et des marges de manœuvre au service du développement soutenable ?

- par **Jean-François Caron**, maire de Loos-en-Gohelle



Journées de formation pour élu-es et collaborateurs d'élu-es

Paris • Vendredi 16 et samedi 17 mai 2008

Boîte à outils de l'élu-e local-e

Samedi 17 mai

• 9h30
17h30

9h30/12h30

Atelier : ACEVA (suite)

- Présentation/démonstration du site Internet de l'ACEVA.
- Archivage, actualisation et mutualisation de documents et illustrations.
Intervenant : **Pierrick Bouley**.

14h30/17h30

Plénière de clôture

- ▶ **Présentation de la FEE**
- ▶ **Les élu-es écologistes
acteurs du développement soutenable**



Fédération
des
**Élu-es
Écologistes**

Depuis leur entrée dans les conseils municipaux, et tout particulièrement depuis 2001, les élu-es écologistes ont montré qu'ils savaient gérer la ville : intégrer la complexité de la conduite des politiques publiques; formuler des propositions novatrices à la hauteur des exigences du développement durable urbain; ne pas perdre de vue, dans le quotidien de la gestion, leurs valeurs de démocratie locale et de co-production permanente avec les acteurs de la cité.

Fractures sociales urbaines, compétition entre les territoires, gabegie d'espaces et d'énergie, réduction des moyens du service public... Ces évolutions sont inscrites dans les politiques libérales aujourd'hui à l'œuvre. Alors que l'ensemble du monde politique découvre aujourd'hui le développement durable et l'urgence de la crise environnementale, et à l'heure où certains voudraient se faire apôtres de l'écologie médiatique, il est bon de rappeler que certains nouveaux convertis ont encore du chemin à faire.

Pour les élu-es écologistes, une autre ville est toujours possible. À nous de faire en sorte de le montrer encore, par les actes, dans les années qui viennent.

- avec **Yves Pietrasanta**, président de la FEE
Cécile Dufлот, secrétaire nationale des Verts
Ronan Dantec, vice-président de la FEE
Jean-François Caron, maire de Loos-en-Gohelle
Jean-Marc Brulé, maire de Cesson